

A qui de droit.

Suite à la lecture de l'article du DEVOIR le 17 octobre dernier, « MOURIR mais COMMENT » signée par Louise Maude Rioux, je désire partager les réflexions suivantes.

Les témoignages majeurs portaient sur le terme « euthanasie » et sa réalité. Actuellement, vu le débat lancé par le sondage de la FMSQ, les opinions des uns et des autres deviennent passionnées.

Félicitations à la FMSQ d'avoir consulté ses membres sur les possibilités de l'euthanasie dans un cadre légal respectueux des personnes concernées.

Plusieurs médecins ont osé sortir de la clandestinité la possibilité d'un recours à l'euthanasie, à la demande du malade, lorsque ce dernier réalise que sa mort est prochaine, que ses souffrances sont intolérables, que la dégradation de son corps rend sa vie dégradante.

Qui plus est, un nombre important de médecins pourraient braver les foudres d'une loi trop rigide et par là, potentiellement inhumaine.

Mais les foudres sont venues d'un M. Brian Mishara directeur de l'organisme CRISE et d'un Dr Patrick Vinay, spécialiste semble-t-il de soins palliatifs. Alors nous pouvons lire dans l'article les mots virulents de « tuer un patient » ou encore de « meurtre par compassion » selon le Dr Vinay. Ces mots se présentent comme des pierres lancées pour la lapidation.

Qui plus est, le Dr Vinay affirme avec toute sa prestance de médecin « Mais ces gens là (ceux bien sûr qui ont une compréhension contraire à la sienne) n'ont jamais fait de soins palliatifs. » Quelle affirmation à outrance de sa part. Je suis moi-même une personne qui a œuvré pendant quinze en soins palliatifs et co-fondateur de la Maison Albatros à Trois-Rivières. J'ai donc un vécu d'accompagnement de personnes malades en fin de vie. Plusieurs membres d'associations communautaires que je fréquente ainsi que des médecins de mon milieu ont une connaissance des interrogations majeures que se posent les malades en fin de vie ainsi que leurs demandes d'aide. Ces personnes adhèrent à la mission de l'AQDMD. (voir site web : AQDMD.ca)

Je ne pense pas que le langage de ces deux personnes favorise le dialogue d'une réalité existentielle première qui est celle de « MOURIR mais COMMENT »

Je suis plutôt d'accord avec l'approche de Mme Céline Lafontaine. « Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'euthanasie, mais plutôt d'en saisir toute la complexité et les différentes facettes. » (Le Devoir du 17 octobre Cahier C page 1)

Gilles LeBel